

Du registre aux délibérations du
Conseil Communal de Morlanwelz a été extrait ce qui
suit :

Administration Communale

Séance du 03 mai 2010.-

de

M O R L A N W E L Z

Réf. cc/10/03/02/JPF.-

ORDRE DU JOUR :

2. Fabrique d'Eglise Sainte-Aldegonde – Compte de l'exercice 2009 – Avis.-

Sont présents : MM. FAUCONNIER Jacques, Bourgmestre-Président ;
MOUREAU Christian, Mme INCANNELA Josée, MM. DENEUFBOURG Jean-
Charles, DEVILLERS François, Echevins et M. FACCO Giorgio, Président du
CPAS;
MM. HUIN Michel, MAIRESSE Marceau, BODEUX Bernard, Mme BILLIET
Virginie, MM. MARGUERITE Pascal, MONTERO REDONDO José-Manuel,
Mmes DRUART Rose-Marie, GONZALEZ-MOYANO Astrid, MM. DEPASSE
Michel, BUSQUIN Philippe, MATTIA Gerardo, HOFF Jean-Marie, BUONOPANE
Domenico, Conseillers communaux et M. BURION Michel, Secrétaire
communal.

Le Conseil Communal : en séance publique :

Emet l'avis qu'il y a lieu par **quatre voix pour et quinze abstentions** :

- D'approuver le compte de la Fabrique d'Eglise Sainte-Aldegonde pour
l'exercice 2009 arrêté par le Conseil de Fabrique le 10 mars 2010 aux
montants ci-après :

RECETTES :

- ordinaires :	17.687,21.- €
- extraordinaires :	5.180,33.- €
TOTAL GENERAL	22.867,57.- €

DEPENSES :

- arrêtées par l'Evêque :	3.394,51.- €
- ordinaires :	11.683,68.- €
TOTAL GENERAL	15.078,19.- €

Boni : 7.789,35.- €

En séance, jour que dessus.

PAR LE CONSEIL :

Le Secrétaire communal,
(s) M. BURION

Le Président,
(s) J. FAUCONNIER

POUR EXTRAIT CONFORME :

Le Secrétaire communal,

Le Bourgmestre,